

SARL BALLALOU & ASSOCIES
Avocats au Barreau de BONNEVILLE
99 Boulevard des Allobroges – 74130 BONNEVILLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE

UNE MAISON D'HABITATION

**Située à MORILLON (74440) – Verney d'En Bas
703 Route de Samoens**

LA VENTE EST FIXEE AU JEUDI 11 DECEMBRE 2025 à 14 HEURES

Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de
BONNEVILLE (74130) – 18 Quai du Parquet

MISE A PRIX : 40 000 €

Sur la Commune de MORILLON (74440) – Verney d'En Bas – 703 Route de Samoens :

Une maison d'habitation d'une surface habitable de 79,00 m² et d'une surface au sol de 252,54 m², figurant au cadastre de ladite Commune Section B, N° 811 et N° 3448, comprenant :

- Au rez-de-chaussée :

- ✓ *Un « garage » d'une surface au sol de 8,68 m²,*
- ✓ *Une entrée donnant directement sur une cuisine équipée,*
- ✓ *Un couloir de distribution,*
- ✓ *Une chaufferie comprenant une chaudière, un ballon d'eau chaude et une cuve fioul*
- ✓ *Une salle d'eau comprenant un lavabo et une cabine de douche,*
- ✓ *Un WC*
- ✓ *Un séjour,*
- ✓ *Un coin chambre.*

✓ *A l'étage : Un vaste grenier sous combles accessible par un escalier en béton*

Avec un droit de passage, à titre de servitude perpétuelle, à exercer sur une largeur de 4 mètres, le long de la face levant de la parcelle au même lieu, cadastrée Section B, N° 3449 (fonds servant) au profit des parcelles cadastrées Section B, N° 3448 et 811 (fonds dominants) pour faciliter l'accès avec tous véhicules à la parcelle cadastrée Section B, N° 811, étant précisé qu'il ne peut toutefois être fait ni stationnement, ni entrepôt, même momentanément, sur cette partie grevée du droit de passage.

CONDITIONS D'OCCUPATION : Les biens sont inoccupés.

VISITE SUR PLACE : VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 de 11 h à 12 h

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des Conditions de Vente déposé le 28 mai 2025 (R.G. n° 25/00990) au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où chacun peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements : S'adresser à la SARL BALLALOU & ASSOCIES (Tél. 04.50.97.21.34 – Mail : saisies@ballaloud.fr) ou au Cabinet de la SCP GLESSINGER-SAJOUS (Tél. 04.50.51.15.40 – Mail : bggs@avocat-annecy.fr) ou consulter les sites <http://www.glessinger-sajous-avocats-annecy.fr> ainsi que <https://avoventes.fr>.